



EDUCATEUR/RICE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Référence de l'offre	Direction Sport, Montagne & Tourisme – 038220600682157
Date de diffusion	21/06/2022
Nombre de poste	1
Poste à pourvoir le	8 septembre 2022
Date limite de candidature	17 juillet 2022
Type d'emploi	Contractuel – Accroissement temporaire d'activité
Type de recrutement	CDD 6 mois (du 28/09/2022 au 28/03/2023)
Cadre d'emplois	Des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives - Catégorie B
Lieu de travail	Piscine de Crolles - Rue Henri Fabre 38920 Crolles
Temps de travail	Temps non complet : une moyenne de 30 heures par mois (variable selon période)
Environnement de travail	<p>Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.</p> <p>Au sein de la Direction Sport, Montagne & Tourisme de la communauté de communes Le Grésivaudan, le service sport gère un pôle aquatique avec 2 piscines et un lac. La piscine de crolles compte 14 agents (MNS, agent d'entretien, agent de caisse). Elle accueille du public, des scolaires, des associations et elle est ouverte toute l'année avec une amplitude d'horaires de 7h00 à 21h00. La fréquentation maximale instantané est de 390 usagers.</p>
Descriptif du poste	Sous la responsabilité du responsable des sports et sous la responsabilité directe du responsable et responsable adjoint de la piscine de crolles, vous serez chargé/e de surveiller et d'enseigner la natation.
Missions	<ul style="list-style-type: none">➤ Enseigner la natation scolaire, stages de natation enfants et adultes➤ Assure la surveillance et la sécurité des bassins et usagers
Profil demandé	BEESAN, BPJEPS, DEJEPS, PSE1 ou PSE2. Pédagogue, Bienveillant, Adaptable, Sens de la sécurité, Gestion du stress, Sens du relationnel, Travail en équipe
Spécificités du poste	Pour nécessité de service les agents peuvent travailler sur l'ensemble du pôle aquatique (Crolles, la Terrasse, Pontcharra).
Rémunération pour un temps complet	Salaires minimum de 1649 € brut + 450 € brut prime fonction + prime complémentaire équivalente à 1/12 ^{ème} de la rémunération.
Avantages	Tickets restaurant, participation transport, adhésion mutuelle santé, participation mutuelle santé, adhésion à la prévoyance, adhésion au Comité Nationale d'Action Sociale (CNAS), adhésion au Comité d'œuvres Sociale (COS).
Procédure	Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : http://www.le-gresivaudan.fr/115-offres-d-emplois.htm ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex – Direction Ressources Humaines ou par mail à recrutement@le-gresivaudan.fr

Contact	Pour tout renseignement sur le poste contacter : M. REGNIER Stevens au 0771915765 ou par mail à : sregnier@le-gresivaudan.fr
Règle statutaire	Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emploi correspondant, ils pourront être pourvus par des agents contractuels sur la base des articles 3-3-2° ou 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.
Travailleurs handicapés	Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.